Niveau(x) d'enseignement: 1 Numéro EDUQ : 0270199
Centre d'intérêt: 34

Grandmaison-Bourbeau, Aline.

Evaluation des activités de l'année 1972-73 dans le domaine de la fréquentation scolaire / par Aline Grandmaison-Bourbeau. -- Montréal : Commission des écoles catholiques de Montréal, Bureau de service social, 1973.
19 f. ; 28 cm.

Cote Dewey: 371.295'09714/G754e Cote LC: LB/3081

Descripteur(s): *Fréquentation scolaire *Absentéisme *Primaire (Niveau) *Secondaire (Niveau)

Le rapport analyse les activités effectuées par les membres du Bureau de service social de la CECM en fréquentation scolaire au cours de l'année 1972-1973. Il couvre les activités réalisées par les conseillers en fréquentation scolaire, les contrôleurs d'absence, les travailleurs sociaux et conseillers sociaux et les responsables de région.

Une première partie explique la répartition des services aux niveaux primaire et secondaire comparativement aux années précédentes. Les deuxième, troisième et quatrième parties étudient respectivement les interventions individuelles, de groupe et collectives effectuées en vue de rétablir ou d'améliorer la fréquentation scolaire des élèves et en vue de prévenir l'absentéisme injustifié et répété. Une attention plus grande est accordée aux interventions individuelles réalisées par les conseillers en fréquentation scolaire, vu leurs fonctions spécifiques dans le domaine.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 063
Auteur de l'analyse: fr

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 063
Auteur de l'analyse: fr

Evaluation des activités de l'année 1972-73 dans le domaine de la documentation scolaire.

Aline G. Bourbeau

E D U Q 8270198

SERVICE DES ÉTUDES

DIVISION DES SERVICES SPÉCIAUX

BUREAU DE SERVICE SOCIAL

Évaluation des activités de l'année 1972-73 dans le domaine de la fréquentation scolaire.

Par: Aline Grandmaison-Bourbeau. t.s.p.

Commission des Écoles Catholiques de Montréal

date: Octobre 1973.

Tables des matières

INTRODUCTION

PREMIERE PARTIE: REPARTITION DES SERVICES

A) Nombre d'écoles desservies

B) Types de services offerts par les conseillers en fréquentation scolaire.

DEUXIEME PARTIE: CAS D'ABSENCE ET INTERVENTIONS INDIVIDUELLES

A) Nombre de cas pris en charge par le Bureau de service social

B) Interventions individuelles effectuées par les conseillers en fréquentation scolaire

1- Nombre de cas d'absence

2- Types d'interventions individuelles

3- Objets des interventions individuelles

4- Résultats des interventions

5- Nombre de cas classés, reportés, transférés

C) Interventions individuelles effectuées par les contrôleurs d'absence

1- Nombre de cas d'absence pris en charge

2- Objets des interventions

3- Résultats des interventions

4- Nombre de cas classés et référés

TROISIEME PARTIE: INTERVENTIONS DE GROUPE

A) Groupes formés dans la région 1

B) Groupes formés dans la région 2

QUATRIEME PARTIE: INTERVENTIONS COLLECTIVES

A) Projets conjoints:

Conseillers en fréquentation scolaire et travailleurs sociaux.

B) Projets individuels:

1- Conseillers en fréquentation scolaire

2- Travailleurs sociaux, conseillers sociaux

3- Responsables de région

INTRODUCTION

Le présent rapport analyse les activités effectuées par les membres du Bureau de Service Social en fréquentation scolaire au cours de l'année 1972-73. Il couvre les activités réalisées par les conseillers en fréquentation scolaire, les contrôleurs d'absence, les travailleurs sociaux et conseillers sociaux et les responsables de région.

Il se divise en quatre parties. Une première partie explique la répartition des services aux niveaux élémentaire et secondaire comparativement aux années précédentes. Les deuxième, troisième et quatrième parties étudient respectivement les interventions individuelles, de groupe et collectives, effectuées en vue de rétablir ou d'améliorer la fréquentation scolaire des élèves et en vue de prévenir l'absentéisme injustifié et répété. Une attention plus grande est accordée aux interventions individuelles réalisées par les conseillers en fréquentation scolaire, vu leurs fonctions spécifiques en fréquentation scolaire.

PREMIERE PARTIE: REPARTITION DES SERVICES

A) Nombre d'écoles desservies

Comme l'an passé l'ensemble des écoles élémentaires ont été desservies par les conseillers en fréquentation scolaire et les écoles secondaires, par les contrôleurs d'absence; les travailleurs sociaux, conseillers sociaux et responsables de région ont désservi autant l'élémentaire que le secondaire dépendant de leur affectation et des types cas d'absence référés.

Cette année il n'y a eu aucune addition de personnel en fréquentation scolaire. Au tableau 1 nous constatons que quatorze conseillers ont désservi 162 écoles élémentaires et 36 écoles secondaires, soit 198 écoles comparativement à 207 écoles l'an passé; la légère baisse du nombre d'écoles s'explique par la réduction des services dans six secondaires dans la région 5.

Quatre contrôleurs d'absence ont surtout travaillé au niveau du secondaire sauf celui de la région 4 qui a partagé la moitié des écoles élémentaires de sa région avec deux conseillers. Notons que dans la région 4 un conseiller concentre ses services au secondaire afin de poursuivre l'expérimentation de méthodes d'interventions en fréquentation scolaire. Il y a donc peu de changement dans le nombre d'écoles desservies cette année par rapport à l'an passé.

. . . /2

Tableau 1

Nombre d'écoles élémentaires et secondaires desservies par les conseillers en fréquentation scolaire et par les contrôleurs d'absence pour les années 1971-72 et 1972-73.

Années	Région	Conseillers en Fréquentation scolaire				Contrôleurs d'absence			
		Nombre de Conseillers	Nombre d'écoles Elém. & Sec.		Total	Nombre de Contrôleurs	Nombre d'écoles Elém. & Sec.		Total
1971-72	I	2	27	2	29	-	-	-	-
		3	26	3	29	1	0	7	7
1972-73		3	23	4	27	1	0	6	6
1971-72	II	4	35	0	35	-	-	-	-
		4	33	4	37	1	0	11	11
1972-73		4	33	4	37	1	2	10	12
1971-72	III	1	43	0	43	-	-	-	-
		2	42	0	42	1	0	12	12
1972-73		2	39	0	39	1	0	13	13
1970-71	IV	2	43	21	64	-	-	-	-
1971-72		3	20	16	36	1	20	1	21
1972-73		3	20	15	35	1	19	1	20
1970-71	V	1	28	7	35	-	-	-	-
1971-72		2	44	19	63	1	0	7	7
1972-73		2	47	13	60	1	0	4	4
TOTAL									
1970-71		10	176	30	206	-	-	-	-
1971-72		14	165	42	207	5	20	38	58
1972-73		14	162	36	198	5	21	34	55

. . . /3

B) Les services offerts par les conseillers en fréquentation scolaire

Comme l'an passé les conseillers en fréquentation scolaire ont cherché à offrir plus de services aux écoles dont les taux d'absentéisme sont élevés et aux écoles motivées à travailler au niveau de la fréquentation scolaire. Quarante-quatre écoles élémentaires et onze écoles secondaires ont donc reçu des services réguliers impliquant la présence du conseiller à l'école à jour fixe, 1 fois la semaine ou 2 fois par mois; elles représentent respectivement 22% et 5% du nombre total d'écoles desservies. Ces écoles sont surtout concentrées dans les régions 2, 3 et 4 (voir le tableau 2). La région 5 ne présente aucune école à services réguliers; elle a réparti ses services selon le nombre cas référés. Quant à la région 1 nous constatons que le nombre d'écoles à services réguliers a diminué; les conseillers ont surtout offert des services "sur demande" et ont participé à des projets spéciaux dans deux écoles élémentaires. Il faut dire que dans cette région, le petit nombre d'écoles à desservir (23) permet aux trois conseillers de contacter assez régulièrement les écoles même s'ils ne planifient pas le moment des rencontres.

Tableau 2

Services réguliers et sur demande offerts par les conseillers en fréquentation scolaire selon chaque région

Année	Région	Nombre d'écoles Elémentaires			Nombre d'écoles Secondaires			
		Services Réguliers	Services Sur demande		Services Réguliers	Services Sur demande		Total
1971-72	1	19	7		3	0		29
1972-73		2	21		4	0		27
1971-72	11	13	20		0	4		37
1972-73		12	21		4	0		37
1971-72	111	23	19		0	0		42
1972-73		16	23		0	0		39
1971-72	1V	16	4		1	15		36
1972-73		14	6		3	12		35
1971-72	V	0	44		0	19		63
1972-73		0	47		0	13		60
TOTAL				Total			Total	
1971-72		71	94	165	4	38	42	207
1972-73		44	118	162	11	25	36	198

. . . /4

DEUXIEME PARTIE: CAS D'ABSENCE ET INTERVENTIONS INDIVIDUELLES

A) Nombre de cas pris en charge par le Bureau de Service Social

Le Bureau de Service Social a pris en charge 3764 cas d'absence au cours de l'année 1972-73. La majorité de ces cas ont été référés aux conseillers en fréquentation scolaire: 2374 cas et aux contrôleurs d'absence: 1107 cas. Les travailleurs sociaux et conseillers sociaux des cinq régions ont pour leur part pris en charge 259 cas d'absence qui nécessitaient généralement des interventions à long terme à cause de la complexité des problèmes reliés à l'absentéisme (désorganisation familiale, maladie psychiatrique d'un parent, phobie scolaire d'un élève...). Certains de ces cas leur ont été référés parce qu'ils étaient déjà connus par eux. Enfin ajoutons que 24 cas d'absence ont été pris en charge par des stagiaires en Service Social.

B) Interventions individuelles effectuées par les conseillers en fréquentation scolaire

1- Nombre de cas d'absence

Pour ce qui concerne les cas pris en charge par les conseillers en fréquentation scolaire nous constatons que leur charge de cas est très variable (voir le tableau 3).

Tableau 3

Nombre de cas par conseiller, nombre total de cas par région et moyenne de cas par région

	REGION					
	I	II	III	IV	V	TOTAL
Nombre de Conseillers	3	4	2	3	2	14 conseillers
Nombre de cas par conseiller	180 199 275	196 205 131 124	204 168	91 163 195	134 109	
TOTAL	654	656	372	449	243	2374 cas
Moyenne de cas	218 cas	164 cas	186 cas	150 cas	122 cas	170 cas

. . . /5

En fait même si cinq conseillers ont pris en charge un nombre semblable de cas d'absence (leur charge varie entre 180 et 210 cas), il y a une grande dispersion entre les charges des autres conseillers et entre les régions. Ainsi le volume de cas le moins élevé est de 91 dans la région 4 et le plus élevé, de 275 cas dans la région 1; la charge moyenne de cas par région varie entre 122 (région 5) et 218 (région 1). De plus la dispersion est grande entre les conseillers d'une même région. Dans la région 1 deux conseillers ont une charge moyenne de 189 cas et le troisième conseiller de 275 cas; dans la région 2 deux conseillers ont environ 200 cas et les deux autres 125 cas; dans la région 4 un conseiller a 91 cas et les deux autres respectivement 195 et 205 cas. Par contre dans les régions 3 et 5 la dispersion est moins grande entre les conseillers.

2- Types d'interventions individuelles

Mais malgré cette diversité nous constatons que des constances se dégagent au point de vue des types d'interventions effectuées par les conseillers et de la charge de cas. Plus précisément nous constatons que la charge de cas est reliée aux types d'interventions effectuées dans les cas: interventions de traitement, d'évaluation, de clarification. Au tableau 4 nous rapportons pour chaque conseiller le nombre et le pourcentage de cas ayant connu des interventions de traitement, d'évaluation et de clarification selon le nombre de cas pris en charge; les conseillers sont classés par rang selon le volume de cas, le rang 1 correspondant à la charge la moins élevée. Précisons que les conseillers n'ont identifié qu'un type d'intervention par cas.

Tableau 4

Charge de cas pour chaque conseiller et pourcentage de cas selon chaque type d'intervention.

Région	Charge de cas et rang		Interventions					
			Traitement		Evaluation		Clarification	
			%	Nombre de cas	%	Nombre de cas	%	Nombre de cas
4	91	1	50.55	46	21.98	20	15.38	14
5	109	2	31.19	34	13.76	15	12.84	14
2	124	3	19.35	24	58.06	72	8.06	10
2	131	4	19.85	26	40.46	53	36.64	48
5	134	5	30.60	41	29.85	40	11.94	16
4	163	6	22.70	37	27.61	45	46.01	75
3	168	7	38.10	64	22.62	39	34.52	58
Médiane	174 cas	-	19.22%		38.84%		23.52%	
1	180	8	3.89	7	37.22	67	35.56	64
4	195	9	10.26	20	51.79	101	21.54	42
2	196	10	8.16	16	58.16	114	25.51	50
1*	199	11	19.10	38	42.15	85	12.56	25
3	204	12	15.20	31	19.12	39	69.12	141
2	205	13	8.29	17	77.56	159	16.59	34
1	275	14	9.45	26	41.09	113	30.91	85

* exception par rapport aux autres conseillers

. . ./6

Nous constatons premièrement que la charge de cas est reliée à l'intervention traitement. En effet les sept premiers conseillers à avoir le plus investi dans le traitement sont aussi les sept premiers conseillers dont les charges de cas sont les moins élevées. Ils ont fait du traitement dans plus de 19.22% de leurs cas, pourcentage qui correspond à la médiane; leur volume de cas varie entre 91 et 168 cas, ce qui fait une moyenne de 132 cas qui est inférieure à la médiane 174 cas. Par contre les six conseillers ayant le moins investi dans le traitement parce qu'ils ont effectué du traitement dans moins de 15% de leurs cas, sont aussi les mêmes conseillers à présenter une charge de cas supérieure à la médiane; leur charge varie entre 180 et 275 cas (moyenne 207 cas).

Un seul conseiller ne répond pas à une ou l'autre de ces catégories. Il a une charge de 199 cas ce qui est supérieur à la médiane et il a effectué du traitement dans 19.10% de ses cas, ce qui est égal à la médiane. Cependant malgré cette réserve nous constatons que l'ensemble des conseillers ayant effectué du traitement dans plus de 19% de leurs cas avait une charge moyenne de 132 cas.

Nous insistons davantage sur le traitement que sur les autres types d'intervention car l'étude de l'an passé sur les activités en fréquentation scolaire démontrait une relation entre l'amélioration de la fréquentation scolaire et le traitement. Le nombre de cas d'absence présentant une amélioration de la fréquentation scolaire était plus élevé quand ils avaient connu le traitement que les autres types d'interventions: l'évaluation, la clarification, puis la référence.

Mais nous constatons que l'ensemble des conseillers (5 conseillers sur 7) sont la charge moyenne est de 132 cas ont souvent offert le moins que les conseillers dont la charge moyenne est supérieure. Moins de 29% de leurs cas n'ont connu que l'intervention évaluation; ce qui est inférieur à la médiane: 38.84% des cas. Par contre la plupart des conseillers dont la charge varie entre 180 et 275 cas (6 sur 7 conseillers) ont effectué du travail d'évaluation dans plus de 37% de leurs cas.

Quant à l'intervention clarification, une tendance se dégage mais elle est moins forte que pour les deux autres types d'interventions. Les conseillers dont la charge est supérieure à 174 cas (varie entre 180 et 275 cas) ont tendance à investir davantage dans le travail de clarification que les autres conseillers; cinq conseillers sur sept ont effectué le travail de clarification dans plus de 23% de leurs cas comparativement à trois sur sept conseillers dont la charge moyenne est de 132 cas.

Ajoutons que les conseillers ont fait des références dans 148 cas, ce qui représente 6.23% du nombre total de cas pris en charge; de plus ils ont effectué des interventions d'autorité dans 199 cas, soit 8.38% des cas.

3- Objets des interventions individuelles

Les conseillers ont travaillé avec les parents et les élèves référés et ont développé un travail de collaboration avec les directions d'école, les enseignants, le personnel parapédagogique (infirmière de l'école, psychologue, conseiller d'orientation, etc...) le personnel administratif (secrétaire d'école, directeur de région) et le personnel des organismes extérieurs à la C.E.C.M.

1- Aline Grandmaison-Bourbeau, Etude complémentaire de l'absentéisme et évaluation des activités en fréquentation scolaire pour l'année 1971-72, Bureau de Service Social, C.E.C.M. P-27-28.

Le tableau 5 rapporte le nombre d'interventions effectuées par région et indique avec qui les conseillers ont le plus souvent travaillé.

Tableau 5

Nombre d'interventions auprès des élèves, parents, personnel de l'école, personnel administratif, parapédagogiques, organismes extérieurs à la C.E.C.M. selon chaque région et nombre d'interventions par cas.

Objet des interventions	Nombre total d'interventions et nombre d'interventions par cas											
	Région											
	I		II		III		IV		V		Total	
											1972-73	1971-72
Élèves	626	.96	502	.77	324	.87	806	1.80	397	1.63	2655	1.12	1.2
Parents	1060	1.62	928	1.41	619	1.66	648	1.44	601	2.47	3856	1.62	1.8
Directions d'école	661	1.01	643	.98	925	2.49	832	1.85	525	2.16	3586	1.51	1.7
Enseignants	161	.25	168	.26	39	.10	284	.63	82	.34	734	.31	.28
Personnel administratif	341	.52	178	.27	56	.15	103	.23	143	.59	821	.35	.63
Personnel parapédagogique	439	.67	390	.59	3	.01	56	.12	130	.53	1018	.43	.36
Organismes extérieurs	118	.18	228	.35	154	.41	149	.33	156	.64	805	.34	.40
											Total: 13475	
Nombre total de cas pris en charge	654 cas		656 cas		372 cas		449 cas		243 cas		2374 cas	

. . . /8

Comme l'an passé les conseillers ont davantage travaillé avec les directions d'école, les parents et les élèves qu'avec les autres membres de l'école (enseignants, secrétaire, personnel para-pédagogique) et qu'avec le personnel des organismes extérieurs à la C.E.C.M. . Il apparait donc que le conseiller établit des liens entre l'élève, ses parents et l'école; par école il faut surtout entendre la direction, puisque les conseillers ont été peu souvent en contact avec les enseignants; les enseignants sont les personnes qui ont été le moins souvent contactées parmi les membres du personnel de la C.E.C.M.

4- Résultats des interventions

Les catégories utilisées par les conseillers pour évaluer les résultats obtenus dans le cas d'absence sont: la fréquentation scolaire améliorée, la fréquentation non-améliorée, l'abandon des études, le placement institutionnel de l'élève, l'absence justifiée et le déménagement. Ces deux dernières catégories de résultats correspondent aux cas où l'absentéisme est justifié par un motif normal tel que la maladie réelle de l'élève et aux cas où les interventions ont été interrompues à la suite du déménagement de la famille.

Tableau 6

Nombre de cas selon le type de résultats par région

Catégorie de résultats	Nombre de cas Région 1	2	3	4	5	Total nombre	%
Fréquentation améliorée	311	342	160	227	109	1149	48.40
Fréquentation non-améliorée	74	99	141	54	36	404	17.02
Abandon des études	68	32	5	35	27	167	7.03
Placement institutionnel	44	87	62	42	21	256	10.78
Déménagement	11	27	14	26	7	85	3.58
Absence justifiée	52	26	2	10	14	104	4.38
Cas non-identifiés	94	43	--	55	29	221	9.31
Nombre de cas	654	656	384*	449	243	2386*	100.0

*12 cas ont été évalués deux fois.
*pour l'ensemble des régions le calcul a été effectué sur un total de 2374 cas.

. . ./9

Cette année le pourcentage de cas dont les résultats sont positifs est plus élevé que l'an passé; il représente 52% des cas pris en charge comparativement à 44% l'an passé.

Les résultats positifs correspondent aux catégories "fréquentation améliorée" et "placement institutionnel". Cette année dans 48% des cas la fréquentation scolaire s'est améliorée et dans 4% des cas la ressource institutionnelle a été trouvée. La "fréquentation non-améliorée" et"l'abandon des études" correspondent aux résultats négatifs; ils totalisent cette année 24% des cas pris en charge comparativement à 34% l'an passé. Donc les résultats négatifs ne représentent que le quart des cas d'absence pris en charge en 1972-73 et les résultats positifs, la moitié des cas référés. Les autres cas au nombre de 15% correspondent aux résultats: déménagement et absence justifiée. Un pourcentage de 9% des cas n'a pas été évalué par les conseillers.

5- Nombre de cas classés, transférés, reportés

Des 2374 cas que les conseillers avaient pris en charge, 84% ont été classés au cours de l'année scolaire. Parmi ces cas, 171 ou 7% ont été"classés avec relance". Le travail de relance permet aux conseillers de vérifier si les élèves référés au cours de l'année scolaire continuent à fréquenter régulièrement.

Tableau 7

Nombre de cas classés, reportés, transférés, en attente par région

	nombre de cas						
	région					Total	
	I	II	III	IV	V		%
Cas classés sans relance	489	509	254	408	172	1832	77.17
Cas classés avec relance	82	61	0	14	14	171	7.20
Cas reportés	19	16	120	16	20	191	8.05
Cas en attente	3	2	0	0	0	5	0.21
Cas transférés aux contrôleurs	4	15	0	1	8	28	1.18
Cas transférés aux travailleurs sociaux	29	50	10	5	28	122	5.14
Cas non-identifiés	28	3	0	5	1	37	1.56
Total	654	656	384*	449	243	2374	100.00

* 12 cas ont été évalués deux fois.

. . . /10

De plus un certain nombre de cas n'ont pas été classés; ils ont été transférés, reportés ou mis en attente; 122 cas ou 15% des cas ont été transférés aux travailleurs sociaux et 28 cas aux contrôleurs d'absence (1% des cas); 191 cas ont été reportés (8% des cas) par des conseillers jugeant nécessaire de poursuivre le travail commencé. Seulement 5 cas ont été "mis en attente" parce qu'aucun travail n'y était commencé.

C) Interventions individuelles effectuées par les contrôleurs d'absence.

1- Nombre de cas d'absence pris en charge

Les contrôleurs d'absence ont pris en charge 1102 cas d'absence comparativement à 1091 l'an passé. Le tableau 8 présente la répartition des cas d'absence par région pour les deux années 1971-72 et 1972-73.

Tableau 8

Nombre de cas d'absence pour les deux années 1971-72 et 1972-73.

Région	Année 1971-72		Année 1972-73	
	Nombre de cas	%	Nombre de cas	%
I	311	28.51	290	26.19
II	297	27.22	344	31.08
III	253	23.18	293	26.47
IV	148	13.57	92	8.32
V	82	7.52	88	7.94
Total	1091	100%	1107	100%

2- Objets des interventions

Au tableau suivant les données indiquent avec quelles personnes et avec quels organismes les contrôleurs d'absence ont le plus souvent travaillé.

. . . /11

Tableau 9

Nombre d'intervention selon chaque région- Année 1971-72 et 1972-73

Objet des interventions	Nombre d'interventions région					total	
	1	2	3	4	5	1972-73	1971-72
Elèves	44	65	0	66	0	175	160
Parents	337	554	554	90	30	1565	1564
Directions	271	145	304	82	105	907	1129
Enseignants	3	5	0	2	10	20	6
Personnel parapédagogique	0	0	0	2	0	2	0
Personnel administratif	0	1	0	14	0	15	17
Organismes extérieurs	0	5	1	0	0	6	42
Total	655	775	859	256	145	2690	2918

N.B.: Charge de cas en 1971-72: 1090 cas
en 1972-73: 1107 cas

Comme l'année précédente les contrôleurs ont surtout contacté les parents et les directions d'école que les élèves eux-mêmes et le personnel des autres services.

Le tableau 10 rapporte les résultats obtenus dans les cas à la suite des interventions.

3- Résultats des interventions

Une analyse des résultats selon les mêmes catégories utilisées par les conseillers en fréquentation scolaire précise que dans 55% des cas pris en charge par les contrôleurs la fréquentation scolaire des élèves s'est améliorée; l'an passé cette catégorie correspondait à 46% des cas d'absence. Il y a donc augmentation des résultats positifs.

. . . / 12

Par contre le pourcentage de cas où les résultats s'avèrent négatifs est demeuré stable. Cette année il y a 21% des élèves référés qui ont abandonné leurs études comparativement à 23% l'an passé; dans 2% des cas la fréquentation scolaire est jugée comme ne s'étant pas améliorée comparativement à 3% l'an passé.

Tableau 10

Nombre de cas selon les résultats obtenus dans les cas pris en charge par les contrôleurs.

Résultats	Nombre de cas régions					Total 1972-73		1971-72	
	1	2	3	4	5				
Fréquentation améliorée	136	203	135	61	80	615	% 55.56	506	% 46.31
Fréquentation non-améliorée	4	6	2	6	8	26	2.35	40	3.66
Abandon	77	56	96	4	3	236	21.32	251	23.00
Placement	1	4	5	3	0	13	1.17	9	0.82
Déménagement	1	26	41	10	0	78	7.05	61	5.59
Absence justifiée	28	49	5	3	20	105	9.49	43	3.94
Nombre de cas non-identifiés	43	--	9	5	40	97	3.06	181	16.68
Total	290	344	293	92	88*	1170	100%	1091	100%

* 63 cas ont été classés dans 2 catégories de résultats par le contrôleur d'absence.

4- Nombre de cas classés et référés

Tableau 11

Nombre de cas classés et référés selon chaque région

	Nombre de cas région						
	1	2	3	4	5	Total	%
Cas classés sans relance	251	50	282	87	85	755	68.20
Cas classés avec relance	20	228	2	0	3	253	22.85
Cas référés aux autres membres du Bureau de Service Social	0	12	9	5	2	28	2.53
Cas référés à la Cour du Bien-Être Social	19	10	16	10	9	64	5.78
Cas non-identifiés	0	44	0	0	0	44	-
Total	290	344	309	102	99	1144*	

* Les calculs ont été faits sur le nombre réel de cas pris en charge: 1107 cas; 37 cas ont été évalués deux fois.

L'ensemble des cas pris en charge par les contrôleurs d'absence ont été classés en cours d'année; ils totalisent 90% des cas. Parmi ces cas, 23% ont été classés avec relance; dans la région 2 le nombre de cas classés avec relance est spécialement élevé; ils représentent au moins 20% de ces cas. De plus notons que 2% des cas ont été référés aux autres membres du Bureau de Service Social: travailleurs sociaux et conseillers en fréquentation scolaire; 6% des cas ont été référés à l'agent de liaison à la Cour du Bien-Être Social.

. . . / 14

TROISIÈME PARTIE: INTERVENTIONS DE GROUPE

Les interventions de groupe qui ont été réalisées cette année en fréquentation scolaire se rapportent aux élèves présentant des problèmes d'absence. Quatre groupes ont été formés: deux dans la région I et deux dans la région II.

a) Groupes formés dans la région 1

L'un des groupes de la région 1 a été formé par un stagiaire en Service Social en collaboration avec un conseiller en fréquentation scolaire à l'école St-Charles. Le conseiller a surtout travaillé à la sélection des élèves, à la formation du groupe et a offert des services d'aide individuelle aux élèves et aux familles qui le nécessitaient. Le stagiaire en service social a suivi le groupe d'élèves pendant toute la période des interventions, c'est-à-dire au rythme d'une fois par semaine durant les mois de février, mars et avril.

Dix garçons de 5ième et 6ième année ont été sélectionnés; ils s'absentaient d'une façon chronique, étaient peu stimulés ou peu valorisés et présentaient des problèmes de socialisation. Les interventions ont visé à augmenter leur motivation face à la fréquentation scolaire, à développer leur sociabilité et à leur faire vivre une expérience de groupe.

L'ensemble des objectifs fixés ont été atteints. Les élèves ont été amenés à fréquenter l'école plus régulièrement. A la fin du mois d'avril ils étaient tous (sauf un) très motivés au groupe; ils se sont encouragés mutuellement à fréquenter. Ils ont suffisamment vécu en groupe pour savoir ce que c'est la vie de groupe; ils étaient donc rendus capables d'agir d'une manière plus sociale, en discutant collectivement de leurs comportements dans le groupe et à l'école.

Le deuxième groupe de la région 1 a été formé par un autre stagiaire en Service Social qui a réuni sept filles de 5ième et 6ième année de l'école St-Charles. Elles ont été choisies parmi les élèves qui s'absentaient le plus de l'école sans raisons valables. Les objectifs à long terme visaient à leur faire fréquenter l'école régulièrement et à développer leur socialisation. Les objectifs immédiats visaient à développer chez elle une meilleure compréhension de la fréquentation scolaire, à les valoriser dans l'école et auprès de leurs parents, à leur apprendre à s'exprimer, à travailler en équipe, à prendre des responsabilités et à développer plus d'autonomie.

Douze rencontres ont eu lieu au rythme d'une fois par semaine au cours des mois de février, mars et avril. Les objectifs ont été globalement atteints. La cohésion dans le groupe a été assez bien réussie pour qu'aucun membre ne se sente isolé ou rejeté. Les élèves ont accepté les objectifs du groupe et ont participé à leur réalisation. Elles ont réduit leur nombre de jours d'absence et se sont intégrées davantage à l'école.

. . . /15

b) Groupes formés dans la région II

Dans la région II un conseiller en fréquentation scolaire a formé deux groupes d'élèves de niveau élémentaire. Chaque groupe a la particularité d'être composé d'enfants provenant d'une même famille, c'est à dire, de frères et de soeurs qui s'absentent souvent pour des raisons injustifiées.

Un premier groupe a réuni 3 enfants d'une famille présentant des problèmes de santé, de pauvreté, de relation parents-enfants et de relations conjugales.

Le conseiller a rencontré ces enfants en entrevue pendant trois mois au rythme d'une fois par semaine. La principale intervention consistait à verbaliser sur le fonctionnement à l'école et sur les problèmes familiaux. On comptait beaucoup sur le support mutuel pour stimuler à la fréquentation scolaire. Une étude hebdomadaire des cartes d'absence et des travaux faits en classe permettait d'évaluer les progrès réussis en fréquentation scolaire et au plan académique, et de réfléchir sur les difficultés à faire face. Avec ces enfants, les interventions de groupe se sont avérées très efficaces. Il y a eu stabilité du groupe et amélioration du rendement et de la fréquentation scolaire de chaque élève.

Par contre l'expérience semblable vécue avec deux autres enfants d'une même famille par le même conseiller s'est avérée moins efficace. La fréquentation s'est améliorée mais ne s'est pas maintenue. Les absences d'un membres a provoqué une instabilité du petit groupe et un relâchement par rapport à la fréquentation scolaire.

QUATRIEME PARTIE: INTERVENTIONS COLLECTIVES

Par interventions collectives en fréquentation scolaire nous entendons principalement l'information et la consultation données à l'intérieur d'un comité, la planification et la participation à la réalisation d'un projet, la supervision auprès de praticiens.

a) Projets conjoints: Conseillers en fréquentation scolaire et travailleurs sociaux

Dans les régions 1 et 2 des projets ont été réalisés par des travailleurs sociaux conjointement avec les conseillers en fréquentation scolaire affectés aux mêmes écoles.

a) Ainsi un des projets de la région 1 a consisté à rencontrer périodiquement les directions de deux écoles désignées: aux inter-étapes et même deux à trois fois durant le premier semestre. On visait à établir un profil de l'absentéisme dans l'école et à aider la direction à appliquer des mesures, mesures de soutien de la fréquentation scolaire, à assurer un travail de relance et à développer la communication avec les parents.

b) Dans une autre école de la région 1 (École St-Charles) le conseiller en fréquentation scolaire et le praticien affecté aux écoles désignées développèrent, de concert avec la direction, un plan d'action impliquant élèves, professeurs, comité d'école, organismes du milieu. Voici les principales réalisations.

. . . /16

Au niveau de l'école il y a eu: [1]

-contrôle quotidien des élèves qui s'absentent par le professeur et l'administration;

-communication de la direction de l'école avec la famille pour vérifier le motif de l'absence et pour apporter de l'aide au besoin;

-accueil chaleureux des élèves qui se sont absentés et au besoin, aide pédagogique, reclassement, récupération académique par le personnel de l'école ou par une bénévole;

-communication d'un membre de la direction avec la famille d'un élève qui a l'habitude de s'absenter, lorsque celui-ci est présent à l'école ou lorsqu'il a fait des acquisitions scolaires;

-rencontres des professeurs de l'école pour leur parler du projet, pour réfléchir avec eux sur le phonénomène de l'absence et pour établir des mécanismes de collaboration.

Au niveau des élèves le travail a consisté pour le conseiller en fréquentation scolaire à rencontrer individuellement tous les élèves référés par l'école pour absentéisme ainsi que leurs parents. En plus d'évaluer les situations d'absence il offrait les services d'aide individuelle, orientait si nécessaire la famille ou l'élève vers des services parapédagogiques et de récupération scolaire. Les cas d'élèves nécessitant un investissement à long terme étaient pris en charge par la conseillère sociale affectée à l'école.

Le travail avec le comité d'école (parents) a consisté à réfléchir sur la problématique de l'absentéismeet à organiser une campagne de fréquentation scolaire pendant la semaine de l'éducation au mois d'avril. Des moyens ont été pensés par le comité pour rejoindre les autres parents et les élèves.

Lors de la campagne de Fréquentation Scolaire, des affiches posées dans des organismes sociaux, dans des lieux publics (magasins, pharmacie, clinique médicale) ont permis une sensibilisation au niveau du quartier. De plus un article sur le problème de l'absentéisme a été publié dans le journal local par le conseiller en fréquentation scolaire.

On considère que l'objectif de sensibilisation au problème de l'absentéisme a été réalisé au niveau de l'école et des parents; toutefois au niveau du quartier et des organismes des efforts semblent encore à faire. Les moyens utilisés pour stimuler à la fréquentation scolaire (prix, gratifications) semblent avoir mobilisé les élèves. De plus les membres du comité de parents ont retiré une grande satisfaction de l'expérience vécue. On prévoit poursuivre le même travail l'année prochaine.

c) A l'école Jean-Jacques Olier dans la région 2, un atelier sur la fréquentation scolaire a été organisé au mois d'octobre par le conseiller en fréquentation scolaire et la travailleuse sociale affectés à l'école. Il s'agissait de réfléchir avec les professeurs et la direction sur les problèmes existants dans l'école au point de vue de la fréquentation scolaire et des retards à l'école, et d'en venir à l'adoption de moyens de contrôle face à l'absentéisme.

1-Cette description des mesures est inspirée du texte préparé par André Boyer, c.s. région 1; voir en annexe 1 une copie du rapport.

Malheureusement cet atelier a suscité peu de participation et d'enthousiasme de la part des professeurs. Pour eux le sujet était trop connu; le problème d'absentéisme a été longuement étudié durant les années précédentes et les résultats n'ont pas valu l'investissement fourni. On se propose de repenser cette problématique au cours de l'année prochaine.

d) Encore dans la région 2, à l'école St-Louis, la travailleuse sociale et le conseiller en fréquentation scolaire de l'école ont participé pour la deuxième année consécutive à un comité Fréquentation Scolaire. Il s'agit d'un comité permanent composé en plus de trois professeurs, d'un membre de la direction et de l'infirmière de l'école dont le but est "de promouvoir le souci de la présence à l'école et de permettre aux professeurs et à la direction d'échanger au niveau des moyens"[1]

Plus spécifiquement le comité a appliqué un système de contrôle des absences, a été consultant pour les professeurs qui voulaient soumettre un ou plusieurs élèves dont les absences injustifiées réclamaient des interventions précises. Globalement le comité a été actif pour sensibiliser, pour supporter le personnel enseignant et les parents à la présence de l'enfant. L'expérience s'est avérée une excellente initiative Nous vous référons au document écrit par le comité pour une connaissance plus approfondie du cheminement du comité, du déroulement de l'expérience et des instruments de travail qui ont été utilisés (voir en annexe 2 une copie).

b) Projets individuels

Plusieurs membres du personnel ont été personnes-ressources et consultants à l'intérieur de comités d'étude et d'ateliers de travail.

1- Conseillers en fréquentation scolaire

Ainsi dans la région 2, un des conseillers en fréquentation scolaire a participé à quatre ateliers de travail sur l'absentéisme lors des périodes inter-étapes, et un autre conseiller à participé à trois ateliers.

Dans la région 3 un conseiller en fréquentation scolaire a participé en tant que personne-ressource à deux comités d'école sur le problème des absences et à trois ateliers de travail organisés lors des inter-étapes. Dans la région 4 un conseiller affecté au Secondaire a aussi travaillé avec des professeurs et la direction dans trois écoles différentes.

2- Travailleurs sociaux, conseillers sociaux

Dans la région 2 un travailleur social affecté à une école secondaire (Plateau annexe) a travaillé par rapport à l'absentéisme. Dans une première étape, il a entrepris conjointement avec la direction de l'école, une étude des cartes d'absence afin de dépister les absents chroniques.

1- Se référer au rapport produit par le Comité: rapport des activités du comité Fréquentation Scolaire à l'école St-Louis pour les années: 1971-72 et 1972-73.

Un certain nombre de ces élèves ont été référés au contrôleur d'absence de la région, après une première entrevue avec le travailleur social. Les autres cas d'absents chroniques ont été pris en charge par le travailleur social.

Dans la région 4 une travailleuse sociale et une conseillère sociale ont aussi travaillé à des projets au niveau de l'école. Dans une école de 2ième cycle la conseillère sociale a travaillé par petits groupes avec la direction, les professeurs et la secrétaire d'école. Les buts étaient de dépister rapidement les absents chroniques, de sensibiliser les parents aux absences des enfants et de sensibiliser les professeurs pour qu'ils interviennent dès les premières absences. Les cotes d'absence inscrites sur les dossiers cumulatifs des années antérieures ont été un instrument de travail très utile. De plus la conseillère sociale a aidé la secrétaire d'école(qui avait elle-même fait la demande), à contacter les familles. En sa présence elle téléphonait aux familles en utilisant les cartes d'absence. La secrétaire a alors appris à obtenir plus de renseignements des parents et à dépister rapidement les raisons d'absence non-valables. L'expérience a été très positive. Les professeurs se sont bien impliqués mais quelques parents seulement ont collaboré. Tout le personnel de l'école a demandé que l'expérience soit poursuivie et approfondie en 1973-74.

Une travailleuse sociale de la région 4 a été personne-ressource à un comité de parents d'une école élémentaire. On y a étudié le profil de l'absentéisme dans l'école (le nombre d'élèves absents chroniques, le nombre de jours d'absence accumulés, les motifs d'absence); on a réfléchi sur les interventions effectuées dans l'école ainsi que sur d'autres moyens d'action à développer. Cette rencontre a permis d'informer les parents sur l'ampleur du problème dans l'école et a suscité un désir de collaboration.

3- Responsables de région

Dans toutes les régions les responsables du Service Social ont participé à une réunion de directions d'écoles élémentaires pour discuter de l'absentéisme, du rôle du conseiller en fréquentation scolaire, de la répartition des services et plus spécifiquement des nouvelles directives sur les controle des absences.

De concert avec les directeurs à l'Organisation Scolaire, les conseillers en fréquentation scolaire et les responsables de région ont demandé qu'une politique uniforme du contrôle des absences soit mise à l'essai dans les écoles élémentaires. Cette politique a été discutée avec les directions d'école qui ont accepté son application en vue d'une meilleure évaluation de son efficacité. Une enquête menée en juin dernier auprès des écoles a permis de recueillir les impressions et les suggestions quant à la généralisation d'un système d'un contrôle des absences dans les écoles élémentaires. Un rapport produit en septembre '73 fait part des résultats de cette enquête et fait des recommandations sur l'application d'un système de contrôle des absences.

. . . / 19

D'autres interventions ont été également réalisées par les responsables de région. La responsable de la région 1 a participé au comité d'école de la Polyvalente Charles-Lemoyne formé dans le but de planifier des mesures propres à réduire l'absentéisme à la polyvalente; plus spécifiquement la responsable a été personne-ressource dans le sous-comité chargé d'élaborer un projet concret à être expérimenté en septembre '73; ce projet implique parents, comité d'école et Bureau de Service Social. De plus la responsable de la région 1 a été consultante pour les personnes qui ont planifié une intervention collective en fréquentation scolaire; elle a aussi offert le service de supervision aux deux stagiaires responsables de groupes d'élèves absents dans la région.

La responsable de la région 2 a été invitée par le comité régional des parents à discuter des problèmes des absences à la région 11. Lors de cette réunion un comité de motivation a été formé. Composé de parents représentants d'écoles élémentaires et secondaires, ce comité fit des recommandations à la direction régionale. La responsable en Service Social participa a titre de personne-ressource à l'une des réunions du comité "Motivation" et fournit de la documentation et des statistiques. Voici les recommandations soumises par ce comité;

-que chaque école ait son comité d'absentéisme groupant la direction, les professeurs et les parents;

-qu'un comité soit formé par la C.E.C.M. et par l'Alliance en vue d'étudier l'absentéisme chez les enseignants;

-que dans les cas d'absentéisme chronique une étude de chaque cas soit faite par une équipe groupant la direction, le ou les professeurs de l'élève, l'infirmière, le travailleur social et le psychologue. Ce groupe pourrait s'adjoindre toute personne utile à la solution des cas;

-qu'en fonction du Bill 71 une aide supplémentaire soit accordée à la région 2 pour faire face aux problèmes reliés à l'absentéisme: travailleur social, secrétaire, locaux, etc...;

-que le comité régional de parents ait comme objectif prioritaire la solution des problèmes de l absentéisme: actions auprès des enfants et auprès des parents, sensibilisation de tous les agents d'éducation, information, etc...

La responsable de la région 2 a aussi collaboré avec l'école de Service Social de l'Université de Montréal. En effet sept étudiants ont fait leur stage dans la région 11. Le stage avait pour but d'initier l'étudiant au processus d'aide en fonction de la problématique spécifique de l'absentéisme scolaire.

Le travail des stagiaires était supervisé par le professeur de stage de l'Université en étroite collaboration avec la responsable de région. Dix-huit cas d'absence furent confiés à ces étudiants. Dans l'ensemble le groupe a atteint les objectifs déterminés et le travail effectué par ces stagiaires fut efficace et rentable.

Enfin ajoutons que la supervision des conseillers en fréquentation scolaire pour les interventions individuelles a été assurée par les responsables de région.

AGB/cg
11/10/73

Aline G.-Bourbeau t.s.p.